

## CUBA AUJOURD'HUI

---

Cuba est un important marché d'avenir qui offre des possibilités considérables aux entreprises canadiennes. Avec la moitié des terres émergées des Antilles et une population d'environ 11 millions de personnes, c'est le marché antillais qui offre les plus importants débouchés. Le pays est riche en terres fertiles et bénéficie d'excellentes conditions de culture; il dispose aussi de ressources touristiques splendides et intactes. De nombreux gisements de minéraux sont inexploités et il y a de bonnes possibilités de découvertes de ressources minérales et pétrolières additionnelles. L'île est équipée de bons ports qui permettent d'accéder facilement au Canal de Panama, au Mexique et à la côte est de l'Amérique du Sud.

Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant nettement inférieur à 1 500 \$US, la croissance pourrait être forte. L'infrastructure industrielle est bien développée et la main-d'œuvre bien formée. Le pays souffre cependant de graves lacunes imputables à une planification centralisée de longue date, à des technologies périmées et inadaptées et à des travailleurs manquant de motivation. Les sociétés étrangères qui s'implantent maintenant dans ce pays sont en mesure de trouver des solutions à tous ces problèmes. Cela a fait apparaître de nombreuses possibilités et, au début de 1997, plus de 260 sociétés étrangères avaient constitué des coentreprises avec des organismes du gouvernement cubain.

Le prolongement de l'embargo américain sur Cuba atténue l'intérêt de ces possibilités, en particulier avec la tentative d'application extra territoriale de la législation américaine sur les sociétés présentes dans d'autres pays. Cette législation ne visait, au départ, que les filiales américaines implantées à l'étranger. Des textes récents du gouvernement américain veulent dorénavant aller plus loin et freiner l'investissement des sociétés de tiers pays à Cuba. C'est ce qui a incité le Canada à réviser sa Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères (LMEEÉ) pour accroître la protection dont bénéficient les investisseurs canadiens. Malgré ces nouvelles dispositions, les sociétés canadiennes qui ont des actifs aux États-Unis devront analyser très attentivement les mesures qu'elles entendent prendre à Cuba.